

Révision du Plan local d'urbanisme

La révision du Plan local d'urbanisme

**Exposition
à la Maison des projets**

à partir du 6 mars

Maison des projets

128, avenue Paul-Vaillant-Couturier



Je révoise

Il révoise

Nous révoisons

Où révoison



Transport



Environnement



Habitat



Emploi



Équipement



Direction éditoriale :

Ville de Vitry

Conception graphique :

DAC communication

Cartographie :

Sylvain Le Stum - Architecte
Scure (société de conseil en urbanisme,
réalisations et études)

Rédaction :

Nicolas Devers-Dreyfus, Scure,
Direction du Développement Urbain,
Direction de la Communication

Photographes :

Cyril Ananiguan, Alexandre Bonnemaïson,
Michel Aumercier, Sylvain Lefeuvre,
Julien Paisley, Mirella Popa, Anja Simonet

Impression :

Ville de Vitry-sur-Seine

Remerciements particuliers :

Scure
Services de la ville

Sommaire

Le PLU, on le révisé	06
Vitry, portrait de ville	08
Plus d'activités, plus d'emplois pérennes et diversifiés	12
Améliorer la qualité de l'environnement urbain	14
Permettre à chacun d'habiter selon ses besoins	16
Faciliter les déplacements, améliorer les transports	18
Un service public de qualité, une ville pour tous	20
La concertation et ses étapes	22



Édito

Construire ensemble un avenir dynamique

L'avancée du projet de vie/projet de ville en matière d'aménagement et d'urbanisme nécessite le processus que nous avons engagé pour la révision du Plan Local d'Urbanisme de 2006 (PLU). Cela, à partir de la mise en oeuvre des projets urbains conçus par notre ville, dont l'Opération d'Intérêt National Orly-Rungis/Seine-Amont constitue un levier pour le développement dynamique, économique durable.

Nous prenons en compte l'évolution de la population vitriote, de la ville, dans un souci d'équilibre des différents quartiers, en cohérence avec les structures urbaines, les transports en commun, les circulations douces, les espaces verts et les berges de Seine.

Il nous fallait intégrer les dispositions de la Loi Grenelle 2 sur l'environnement, conforter réglementairement la volonté de préserver un caractère mixte de la commune notamment par le maintien et de développement d'activités économiques en lien avec le cadre défini du nouveau programme local de l'habitat.

À partir de ces objectifs pour enrichir le PLU, la concertation des habitants enclenchée par deux réunions publiques va se poursuivre jusqu'à l'enquête publique en 2013. L'exposition qui est présentée à la Maison des projets s'enrichira donc au fil du temps et permettra aux Vitriotes et Vitriots de s'informer, de formuler des avis. Un registre de cette concertation est à disposition à l'Hôtel de Ville et à la Maison des Projets.

Les projets de Vitry avancent pour mieux vivre la ville ensemble.

Alain Audoubert
Maire de Vitry-sur-Seine

Le Plan local d'urbanisme (

Vitry révisé son PLU en concertation avec les habitants et en associ

LE PLU ÉVOLUE À PARTIR DES GRANDES ORIENTATIONS DE LA VILLE

À Vitry, le Plan local d'urbanisme (PLU) a été adopté en mai 2006, après une large concertation avec les services municipaux et les habitants : réunions publiques, réunions de quartier, conseil municipal spécifique et exposition à la Maison des projets.

Déjà innovant en terme de développement durable, il a remporté le Grand Prix de l'Environnement 2006.

Pourquoi réviser le PLU ?

La révision du PLU, engagée par le conseil municipal du 6 avril 2011, a pour finalité de poursuivre et d'enrichir les orientations du projet d'aménagement et de développement durables (PADD) du PLU approuvé en 2006. Issu du « projet de ville / projet de vie », il demeure le fondement de la politique de la ville en matière d'aménagement et d'urbanisme. Il doit être complété au regard :

- de l'avancée des projets récents (l'opération d'intérêt national Orly Rungis-Seine Amont, un campus emploi-formation-recherche à Chéroux) ;
- du bilan des actions et opérations déjà mises en œuvre depuis cinq ans, et notamment de la prise en compte des orientations qui seront définies lors de l'élaboration du nouveau programme local de l'habitat 2012-2017 ;
- du nouveau contenu des PLU fixé par la loi portant engagement national pour l'environnement (Grenelle 2).

6



En 2006, la ville a adopté son premier PLU et PADD à la suite d'une très large concertation avec les Vitriots.



La révision du PLU et du PADD d'aujourd'hui poursuit et enrichit les orientations décidées en 2006.



PLU), on le révisé

ation avec l'État, la région, le département...

Qu'est-ce que le Plan local d'urbanisme (PLU) ?

- Le PLU est le document d'urbanisme dont la ville dispose pour organiser l'aménagement de son territoire.

Il est stratégique, car il définit des orientations pour l'évolution de la ville à l'horizon de 10 à 15 ans. Il est également réglementaire, car il fixe les règles générales d'utilisation du sol pour instruire les permis de construire.

- Le PLU comprend un diagnostic sur la ville dans tous ses aspects. Le PADD se fonde sur ce document pour exprimer les priorités données par la municipalité pour un urbanisme équilibré, respectueux de l'environnement et de la qualité de vie des habitants à travers 5 thématiques :

- développement économique, emploi et formation,
- habitat diversifié et réponse aux besoins en logements sociaux,
- transports, circulation et stationnement (favorisant les transports en commun, les circulations douces : piétons et cyclistes),
- équipements d'envergure et de proximité et réponse aux besoins de tous à tous les âges,
- espaces verts et développement durable, amélioration du cadre de vie.

- Le PLU comporte un règlement qui est élaboré pour répondre aux orientations du PADD.



Concertation des habitants sur les projets d'aménagement : une habitude à Vitry.



Visite de l'exposition Projets vitriots à la Maison des projets en novembre 2008.



Les Ardennes demain, présentant un projet de grande envergure conciliant développement économique, emploi, habitat, transports, équipements, qualité environnementale et paysage urbain.

Vitry, portrait de ville

Une dynamique

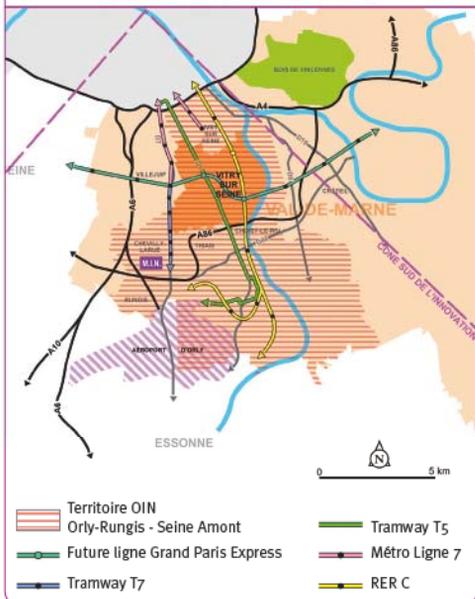
Une ville inscrite dans une dynamique de territoire métropolitain

Vitry est partie prenante de l'opération d'intérêt national Orly Rungis-Seine Amont, qui rassemble 12 communes du Val-de-Marne, 335 000 habitants et 160 000 emplois. Le développement urbain des activités et des emplois s'inscrit dans le cadre d'un **contrat de développement territorial (CDT)** avec l'État.

Une attractivité croissante, à travers :

- la mutation des activités économiques, du travail et de l'emploi avec le développement des biotechnologies, l'émergence de filières d'innovations etc.
- le renouvellement urbain dans les quartiers, le regain de la construction neuve de logements impulsée depuis 2006 pour répondre aux besoins des Vitriots et des salariés accueillis,
- l'arrivée de nouveaux transports collectifs urbains, modernes et performants.

Le développement de transports en commun performants renforcera le rayonnement de Vitry



8

Un patrimoine

Une diversité des formes urbaines

- Des quartiers pavillonnaires, des immeubles anciens et des grands ensembles (anciens et modernes).
- Des sites d'activités économiques.
- 300 hectares d'espaces verts : parcs, jardins et squares, dont 170 hectares d'espaces verts publics.

Un patrimoine urbain riche et varié

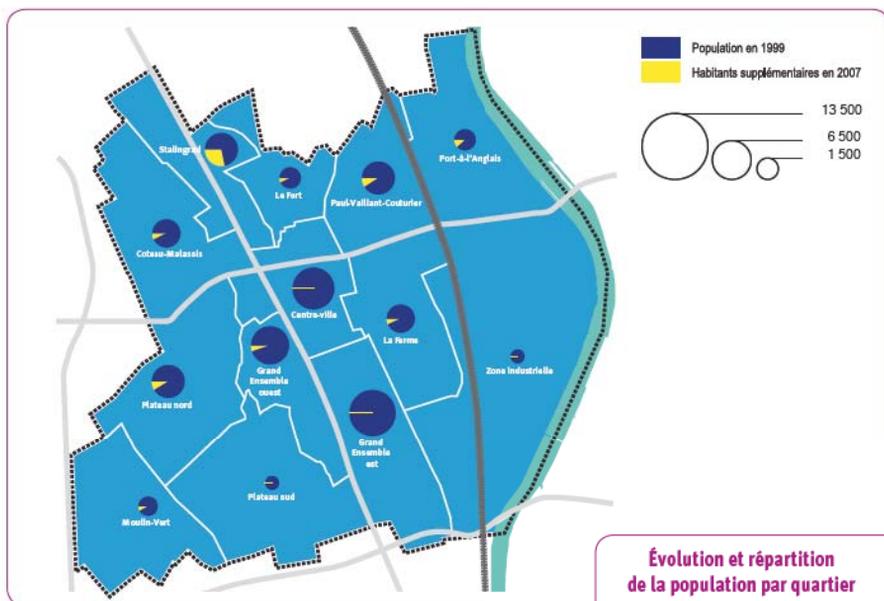
- Vitry abrite des constructions diverses qui témoignent d'une histoire urbaine riche.
- Plus de 150 bâtiments ou ensembles d'intérêt patrimonial sont identifiés dans le PLU.
- Deux bâtiments sont classés monuments historiques : l'église Saint-Germain (XII^e siècle) et une partie de la bibliothèque municipale Nelson-Mandela (XVIII^e siècle).



■ et ■ Un équilibre à préserver entre une densification de l'habitat autour des grands axes de transport en commun et la préservation des secteurs pavillonnaires.



Une géographie remarquable



Une population en évolution depuis 2006

Reprise de la croissance démographique depuis 2006,

- 1999 : 78 908 habitants
- 2008 : 84 071 habitants, soit une augmentation de 7 %.

La taille moyenne des ménages diminue, les personnes seules et les familles monoparentales sont plus nombreuses.

La population est majoritairement jeune, mais le nombre de personnes âgées augmente.

De nombreux atouts

- Une localisation privilégiée : située à moins de **3 km** de Paris, Vitry est à proximité de l'aéroport d'Orly, du Marché de Rungis (MIN), des autoroutes **A86**, A4 et A6.
- Une superficie de **1 168 hectares**, qui en fait la plus vaste commune du Val-de-Marne.
- Une richesse paysagère : bordée sur près de **4,5 km** par les berges de la Seine, la ville s'étend dans un paysage de plaine, coteaux et plateau.
- Une population de plus de **85 000 habitants**, qui fait de Vitry la **10^e commune** d'Ile-de-France.

Portrait de ville

Le Projet d'aménagement et de développement durables (PADD) révisé est élaboré en 2006 pour les 10-15 ans à venir.

Adapter le PADD à la loi « Grenelle 2 »

Dès 2006, les orientations du PADD étaient déjà marquées par les questions de développement durable, tels les coefficients d'espaces verts et de pleine terre ou la limitation des ruissellements d'eaux de pluies sur des surfaces bitumées trop importantes.

La loi nous permet d'aller plus loin, notamment grâce à l'outil « trame verte et bleue ».

10

1 et 2 Sur le Plateau, le parc départemental des Lilas, espace naturel de 100 hectares, participe à la trame verte et bleue de Vitry.



Une continuité

Le projet de ville repose sur 3 principes fondateurs :

Une ville toujours plus active soutenant et maîtrisant le développement économique, tout en favorisant et diversifiant les emplois.

Une ville solidaire au service de tous répondant aux nombreuses aspirations des Vitriots de toutes les générations et offrant un service public efficace et de qualité, adapté aux besoins de tous.

Une ville attractive valorisant le paysage d'exception, des rives de Seine au Plateau et affirmant sa forte identité culturelle.

Le domaine départemental Chérioux : une variété d'équipements et d'activités.



se s'inscrit dans la continuité du « projet de ville / projet de vie »,

Des enrichissements

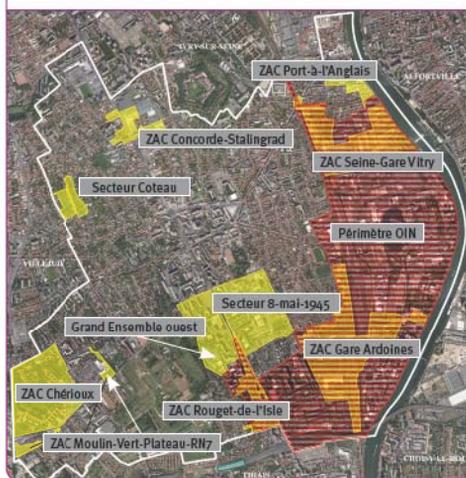
Poursuivre et enrichir les orientations de 2006

Si toutes ces orientations demeurent d'actualité, la révision du PLU va permettre de continuer leur mise en œuvre en les enrichissant d'options d'aménagement au regard de l'évolution de la ville et de celle du cadre législatif et réglementaire.

Ce qui a changé depuis 2006 et ce qui va se réaliser :

- Une population qui, après avoir diminué, augmente depuis 2006.
- Le lancement de l'opération d'intérêt national (OIN).
- L'arrivée de deux lignes de tramway et du métro en rocade de banlieue à banlieue qui desservira deux gares.
- L'aménagement de quartiers en Zone d'aménagement concerté (ZAC) représentant un quart du territoire communal.
- Le projet d'un campus « emploi-formation-recherche » sur le domaine Chérioux.
- Le renforcement de la « trame verte et bleue », notamment la coulée verte départementale Bièvre-Lilas.

Les grands projets d'aménagement à Vitry.



Les projets de tramway incitent la priorité donnée au développement des transports en commun.



Plus d'activités, plus d'emp

AUJOURD'HUI

Une population active en évolution

- La part de la population active ouvrière diminue tout en restant importante (24 %).
- Le travail féminin est en hausse.
- Le rapport entre le nombre d'emplois offerts à Vitry et la population active (chômeurs inclus) est de 0,67.
- Si un quart des Vitriots actifs travaille à Vitry, la majorité se déplace vers Paris et le Val-de-Marne.
- Le taux de chômage reste élevé (15 % de chômeurs en 2007 contre 11 % dans le Val-de-Marne). Il augmente plus fortement pour les jeunes de moins de 25 ans.

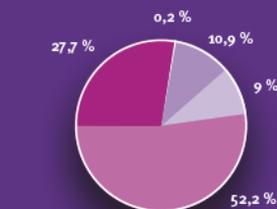
Un tissu économique riche

- Plus de 27 000 emplois à Vitry-sur-Seine, en 2007.
- De grandes entreprises, moteurs de l'attractivité de Vitry : Sanofi, Air Liquide, Agence d'essai ferroviaire SNCF...
- Un tissu dense de PME-PMI qui structure l'activité économique de la ville.
- Des pôles d'activités, points d'appui pour le développement économique local.
- Une offre commerciale variée en dépit de quelques dysfonctionnements.

12

Pour en savoir plus...

Répartition de la population par secteur d'emplois



- Administration publique, enseignement, santé
- Agriculture
- Industrie
- Construction
- Commerces, transports, services divers

Les orientations du PLU

Une ville plus active, une ambition économique forte

Soutenir l'économie de l'innovation

- S'appuyer sur les entreprises innovantes existantes et accueillir de nouvelles PME.
- Maintenir la synergie entre recherche et production, notamment dans le domaine des biotechnologies.
- Accompagner l'ancrage local de Sanofi, en développant les activités innovantes autour des matériaux et des éco-industries.

Favoriser le développement à Vitry des entreprises porteuses d'emplois et de valeur ajoutée

- Au plus près de la vie des entreprises vitriotes, être à l'écoute de leurs besoins pour agir efficacement sur le patrimoine foncier et permettre leur expansion sur place.
- Proposer un immobilier adapté (hôtels d'entreprises, de bureaux, zones aménagées) pour une relocalisation et un développement de leurs activités.

Accompagner la restructuration des activités

- Identifier et soutenir les entreprises concernées (circulation de poids lourds, bruit, risques...).
- Consulter les acteurs locaux afin de leur proposer, autant que possible, une relocalisation dans des zones adaptées, par exemple proches de l'A86.
- Déplacer les activités qui contrarient le développement de la ville (Delek/ex-BP).

Proposer aux PME-PMI

- Valoriser les petites et moyennes surfaces.

Diversifier les emplois

- Favoriser ponctuellement l'implantation du secteur tertiaire, proposant des emplois de bureau.

La Seine : axe historique de l'activité économique.



Lois pérennes et diversifiés



Un pôle sur les biotechnologies, conçu dans le sillage de Sanoft, impulsera l'installation d'entreprises innovantes et confortera le tissu de PME-PMI.

Favoriser l'accès des Vitriots à l'emploi

- Atteindre l'objectif d'au moins « 1 emploi pour 1 actif » à l'échelle de la ville.
- Maintenir et développer la diversité des emplois offerts à Vitry.
- Développer la formation en relation avec les filières d'emplois vitriotes.
- Développer l'insertion professionnelle en coopération avec les partenaires communaux et intercommunaux.

Vitry : un pôle de développement économique.



Pérenniser, développer et diversifier les activités et les emplois

Dynamiser le commerce et l'artisanat local

- Veiller à la programmation de locaux commerciaux adaptés, en partenariat avec la Chambre de commerce et d'industrie et la Chambre de métier et de l'artisanat.
- Consolider les pôles commerciaux existants et inscrire dans les opérations d'aménagement et les nouveaux projets la redynamisation des commerces, notamment en cœur de ville.
- Poursuivre les actions d'animation commerciale, les contacts permanents avec les professionnels de la ville.

Renforcer l'attractivité du territoire vitriot

- Offrir aux salariés des entreprises une qualité de vie en termes de logements, de services, de commerces, etc.
- Soutenir la réalisation des grands projets de transport en commun.
- Assurer l'accès au réseau de télécommunications à très haut débit, condition de la compétitivité des entreprises.
- Développer une offre d'enseignement supérieur et de recherche en lien avec le site de l'université Paris-XII à Chéroux et les structures publiques ou privées présentes à Vitry.

Améliorer la qualité de l'en

AUJOURD'HUI

Un patrimoine naturel important pour une commune de la petite couronne :

- 170 hectares d'espaces publics, parcs, squares, mails, équipements.
- 70 hectares d'espaces végétalisés communs autour des ensembles immobiliers.
- 60 hectares de cœurs d'îlots, de chemins et d'alignements d'arbres dans les rues.

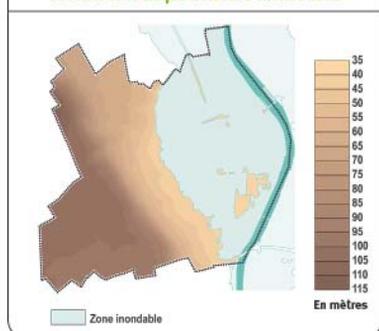
La présence d'arbres participe à la lutte contre le réchauffement climatique.



Rendre le territoire plus résistant

- Réduire les risques industriels.
- Gérer les risques naturels.
- Réduire les pollutions.

Le relief et le risque naturel d'inondations



Les orientations du PLU

Entre la vallée de la Seine et le Plateau, la personnalité de Vitry tient aussi à son paysage singulier et à son relief accentué. Pour un développement équilibré et durable, le projet de ville s'attache à restaurer, préserver et valoriser les ressources durables de la ville, à améliorer le paysage urbain et à rendre le territoire plus résistant aux accidents naturels et plus robuste.

Améliorer le cadre de vie des Vitriots et révéler le paysage

Le paysage

- Mettre en valeur un paysage naturel et urbain qui constitue le lieu de vie quotidien des usagers, habitants, salariés et visiteurs, afin de concourir à l'embellissement de la ville et du cadre de vie de chacun.

La situation remarquable de Vitry

- Valoriser et partager l'atout que constitue la Seine et ses berges par un urbanisme respectueux et par la préservation de « points de vue » sur le fleuve et au-delà.
- Préserver la diversité des formes bâties et des ambiances, valoriser et réhabiliter le patrimoine bâti de la ville et créer le patrimoine bâti de demain, en veillant à la qualité architecturale des nouvelles réalisations.

La « trame verte et bleue »

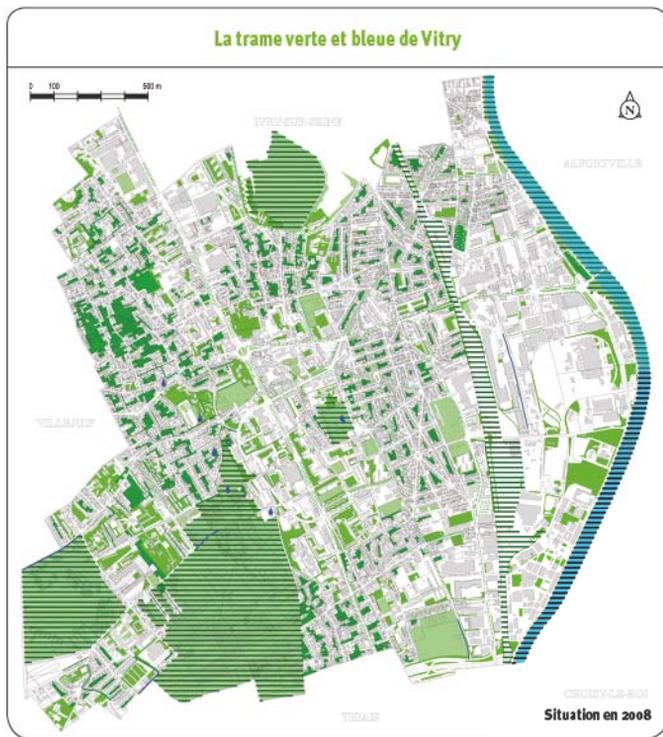
- Mettre en réseau les espaces végétalisés de la ville afin de constituer une trame verte propice à un cadre de vie agréable. Il s'agit aussi d'agrémenter les parcours des piétons et cyclistes et de renforcer la biodiversité.
- Préserver les nombreux espaces verts et en créer de nouveaux, s'intégrant dans la trame verte de la ville.
- Une trame bleue discrète à valoriser.

L'air, le bruit, la gestion des déchets

- Préserver la qualité de l'air et lutter contre le réchauffement climatique.
- Poursuivre l'élaboration du plan de prévention du bruit dans l'environnement et le partenariat impulsé avec les principaux gestionnaires de transports.
- Optimiser la gestion des déchets tout en maintenant un service de qualité.



vironnement urbain



La trame bleue :

- La Seine sur 4,4 km.
- Des sources sur le Coteau, quelques noues.
- Le bassin du parc Joliot-Curie et quelques fontaines en ville.

- Parcs, jardins, squares, mails, jardins familiaux, équipements
- Espaces végétalisés des ensembles
- Cœurs d'îlots (tissu à dominante pavillonnaire et sentes)
- Alignements d'arbres
- La Seine
- Bassin
- Source
- Noue
- Principaux espaces de biodiversité

15

Valoriser les ressources durables du territoire

Le cycle de l'eau

La ville mène une politique d'économie de la ressource naturelle en eau en limitant les consommations en eau des bâtiments communaux, en sensibilisant les usagers...

La révolution énergétique

L'énergie produite sur le territoire vitriot est actuellement supérieure à celle consommée à l'échelle de la ville.

Le projet de ville tend à maintenir, voire à renforcer, cette situation favorable, à travers **une politique énergétique active** visant à :

- créer les conditions pour pérenniser la production d'énergie de masse à Vitry,
- maîtriser les besoins énergétiques,
- améliorer la valorisation des énergies renouvelables,
- lutter contre la précarité énergétique par la réduction du prix de la chaleur délivrée à l'utilisateur.

Zoom sur...

Permettre à chacun d'habiter

AUJOURD'HUI

Les logements

- Un parc de **34 353 logements** en 2007.
- Une reprise de la construction : livraison de **1 234 logements supplémentaires** entre 1999 et 2007, et accélération de la production depuis l'approbation du PLU en 2006.
- **Des types de logements et une densité variable** selon les quartiers.
- Un parc social important : **13 000 logements sociaux**, soit près de 40 % de la totalité de l'offre d'habitat.

Au Port-à-l'Anglais, les nouveaux logements se tournent vers le fleuve.



16

À Batzac, l'opération de la Foncière logement.



Les orientations du PLU

Pour chacun à Vitry, un droit au logement et à la qualité de vie

Apporter une réponse appropriée aux besoins diversifiés en logements des habitants actuels et futurs

- Poursuivre l'effort de production de logements, avec un objectif de 750 logements par an en moyenne.
- Permettre aux entreprises de Vitry d'offrir de bonnes conditions d'habitat à leurs salariés.
- Réaliser en priorité des logements accessibles, adaptés aux ressources des ménages.

Poursuivre la construction d'une ville pour tous, d'une ville solidaire

- Améliorer la mise en œuvre du droit au logement pour l'ensemble des Vitriots, sans discrimination, quelles que soient leurs ressources et leurs conditions d'existence.
- Favoriser concrètement le développement de logements spécifiques destinés à répondre aux besoins des « décohabitants », des étudiants, des personnes âgées et/ou à mobilité réduite, des primo-accédants, etc.
- Préserver une proportion de 40 % de logements sociaux sur la ville, prenant en compte le grand nombre de demandes en attente.
- Participer à la lutte contre la « précarité énergétique » par l'amélioration du confort thermique et la réalisation de logements basse consommation.
- Améliorer le confort acoustique (insonorisation).
- Garantir des prix de logement diversifiés.



selon ses besoins



Grâce au PLU, le quartier Stalingrad, au nord de la RD5 s'est transformé.

Assurer une meilleure qualité de vie

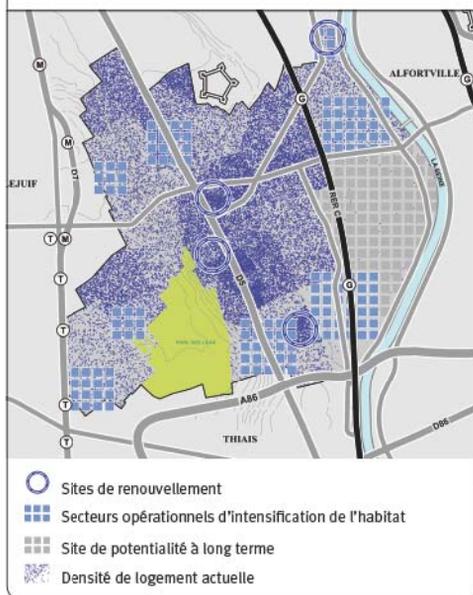
Poursuivre l'amélioration de la qualité des logements, neufs et en réhabilitation en préservant l'environnement, le cadre de vie, dans une logique d'économie de charges et de développement durable.

Veiller à l'intégration des nouveaux quartiers en recherchant leur ouverture sur la ville et leur complémentarité.

Poursuivre le renouvellement urbain, l'embellissement de la ville, selon de nouvelles modalités : amélioration de la qualité de l'habitat et des espaces extérieurs, ouverture sur les quartiers voisins et sur la ville, dans des secteurs précis (quartier Balzac-Marronniers, Grand ensemble ouest, Robespierre, Blanqui...).

Zoom sur...

Permettre à chacun d'habiter selon ses besoins



Le programme des Bouillistes s'inscrit dans une démarche de développement durable.



Faciliter les déplacements,

AUJOURD'HUI

Les déplacements à Vitry

Le réseau des grands axes, des rues et chemins, constitue la « trame viaire », support :

- De la desserte en transports en commun, particulièrement efficace pour les trajets nord-sud (Paris, Choisy-le-Roi, Orly).
- Des circulations douces, piétonnes et cyclistes, avec un réseau cyclable reliant les différents pôles de Vitry.
- De la circulation automobile, de transit ou de desserte locale.

Comment se déplacent les Vitriots ?

- 46 % des actifs vitriots empruntent les transports en commun pour aller travailler.
- 42 % utilisent leur voiture. 68 % des ménages ont au moins une voiture.

Les déplacements liés au travail

- Chaque jour, 26 000 personnes vont travailler en dehors de Vitry.
- Chaque jour, 18 600 personnes viennent travailler à Vitry.

Atelier de maintenance du futur tramway T7 bientôt en service.



Dans la révision du PLU, la ville prévoit de développer et sécuriser les circulations douces pour les piétons, les personnes à mobilité réduite, les cyclistes.



Les orientations du PLU

Dans la continuité des projets en cours :

Donner la priorité aux transports en commun

- Renforcer les liaisons nord-sud et développer les liaisons est-ouest.
- Étudier la réalisation de pôles multimodaux connectant les différents transports collectifs : la gare des Ardoines et la nouvelle gare du Centre-ville.

Adapter le réseau de voirie aux différents usages et développer les circulations douces

- Conserver les fonctions d'échanges et de transit avec les communes voisines.
- Partager et sécuriser l'espace public au profit des transports en commun et des modes de circulation douce : piétons et cyclistes.
- Développer des aménagements favorisant l'apaisement de la circulation automobile.

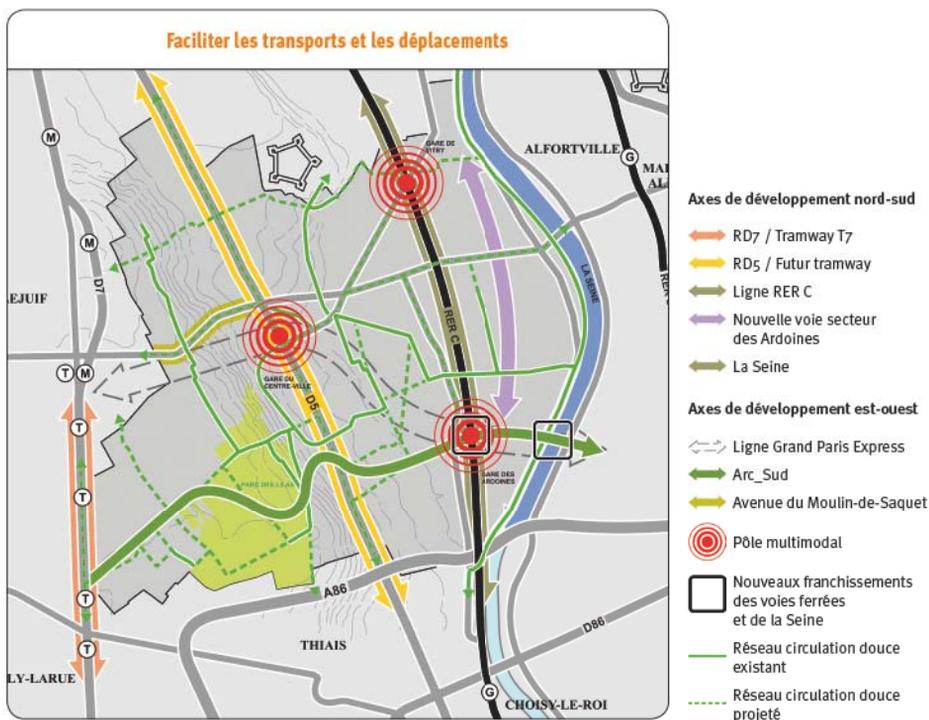
Ajuster l'offre de stationnement en fonction de la spécificité de la vie des quartiers et de l'offre de transports en commun

Diversifier les modes de transport de marchandises notamment en favorisant la desserte par la Seine.

L'amélioration des fréquences du RER C avec quatre trains au quart d'heure : une exigence pour Vitry.



Améliorer les transports



Les projets de transports en commun

- arrivée du métro Grand Paris Express avec la création de deux stations : aux Ardoines (connectée au RER C, au T-Zen5 et aux lignes de bus) et au Centre-ville (connectée au futur tramway de la RD5),
- passage plus fréquent du RER C avec quatre trains au quart d'heure,
- création d'un pont sur la Seine et d'un second sur les voies ferrées,
- augmentation de la fréquence des lignes de bus 172, 180 et 132,
- mise en service d'un tramway sur la RD7,
- projet de tramway de Paris à l'aéroport d'Orly par la RD5,
- création de nouvelles lignes de bus,
- la ligne dite « sud » reliant Alfortville à la gare des Ardoines,
- le T-Zen5, nouvelle liaison nord-sud de la Bibliothèque François-Mitterrand à la gare de Choisy-le-Roi via les Ardoines, donnant accès au T3, à la ligne 14.
- la ligne de transport « Arc-Sud »

Zoom sur...

Un service public de qualité,

AUJOURD'HUI

Un service public efficace et de qualité

- Une ville où l'on se promène, se cultive, s'amuse. Le service public doit permettre de conjuguer tous ces temps.
- La ville, dans un souci de solidarité, a développé des services et des équipements de qualité, au plus près des usagers.
- Répondre aux besoins des jeunes, en particulier des jeunes ménages, des salariés travaillant à Vitry, anticiper les effets du vieillissement d'une partie de la population, voici quelques exemples d'actions à mener pour répondre aux attentes des uns et des autres.

La commune bénéficie d'un bon niveau d'équipements

- **De nombreux équipements culturels**
Mac/Val, théâtre municipal Jean-Vilar, bibliothèque municipale Nelson-Mandela, galerie municipale Jean-Collet, Écoles municipales artistiques, Sub (scène municipale de musiques actuelles), 3 cinés Robespierre, Exploradôme, la future Briqueterie....
- **Des équipements sportifs**
8 stades et 12 gymnases, le palais des sports Maurice-Thorez, la patinoire....
- **Un réseau d'équipements administratifs, de santé et sociaux.**

20

De nombreux équipements scolaires

9 crèches, 4 haltes-garderies et 2 relais d'assistantes maternelles, 24 écoles maternelles, 20 écoles primaires, 9 collèges, 5 lycées et un IUT

Zoom sur...

Les orientations du PLU

Une ville pour toutes et tous, à tous les âges de la vie

Pour proposer des services de qualité et offrir des équipements à la population sur l'ensemble du territoire communal, il faut non seulement s'appuyer sur l'existant, mais aussi programmer des équipements et services pour une population dont les attentes et les besoins évoluent.

Analyser les besoins prospectifs de toutes les générations

- Anticiper la demande d'accueil dans les équipements dédiés à la petite enfance, les groupes scolaires et les collèges.
- Prendre en compte le vieillissement de la population.
- Répondre aux attentes des personnes à mobilité réduite, pour chaque type de handicap.

Développer l'enseignement supérieur et les formations professionnelles

Des activités pour tous et à tous les âges de la vie.



Le Sub, une scène n



une ville pour tous

Répondre aux aspirations diverses en termes de culture et de sport :

- Proposer des équipements culturels diversifiés et de proximité.
- Permettre l'installation, dans le cadre de l'OIN, d'un équipement culturel de rayonnement métropolitain aux Ardoines.
- Affirmer la vocation culturelle de la RD5, « boulevard des Arts » jalonné d'équipements et d'œuvres d'art, valorisant ainsi l'image de Vitry tant pour ses habitants que pour l'extérieur.

Renforcer les équipements sportifs et de plein air

- Donner un accès autonome à tous les usagers y compris aux personnes handicapées.
- Encourager les pratiques sportives « libres ».
- Aménager les bords de Seine.
- Réaménager le complexe sportif du 8-Mai-1945, autour du nouveau centre nautique.

Au centre municipal de santé, les Vitriots bénéficient d'une offre de soin de qualité accessible à tous.



Centre de loisirs Eugénie-Cotton : des locaux adaptés aux activités de loisirs.

municipale dédiée aux musiques actuelles.



La nouvelle école Jules-Verne.



La Maison des projets.



La concertation et ses étapes

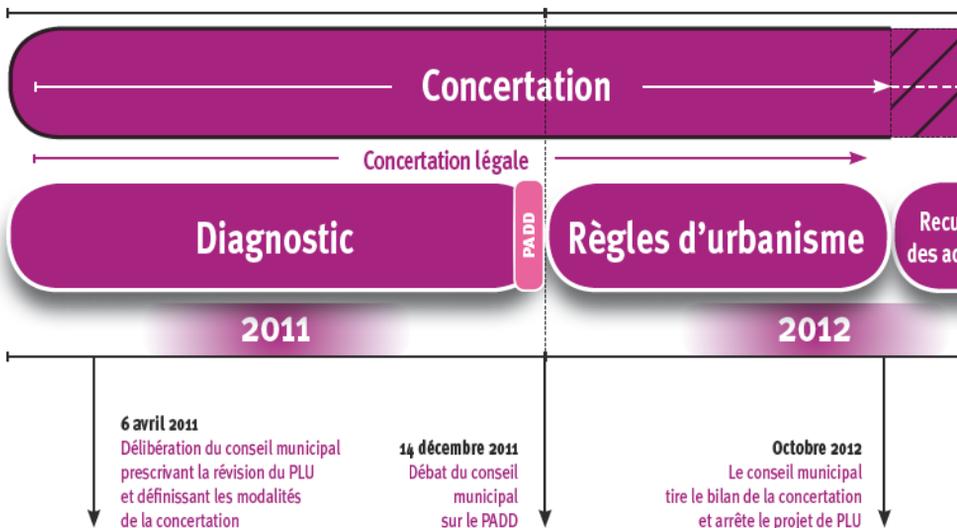
La concertation a débuté le 6 avril 2011 (décision du conseil municipal)



Comment vous informer

- En complément des articles d'information publiés en mai et novembre 2011, *Vitry Le mensuel* y a consacré son dossier dans le numéro de janvier 2012 (disponible à la Maison des projets).
- L'exposition donne également des éléments d'information sur les résultats du diagnostic et le projet d'aménagement et développement durables.
- Elle sera complétée avant l'été 2012 par les orientations d'aménagement et la règle d'urbanisme réactualisées.

22





es

d'engager la révision du PLU).

Quand donner votre avis ?

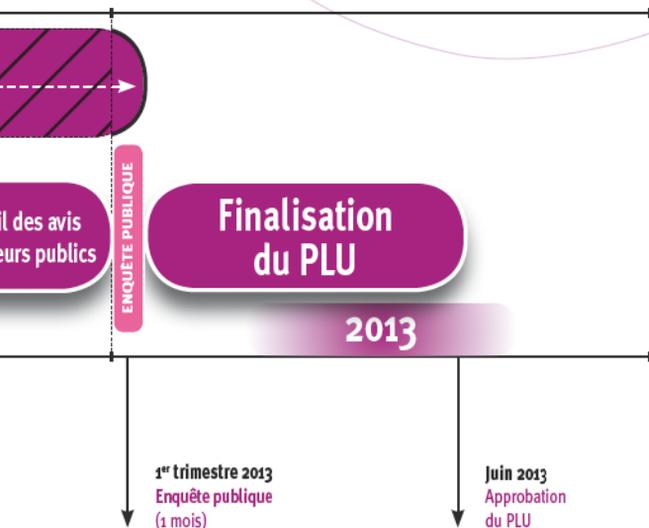
La période de concertation en cours s'achèvera en septembre 2012. En octobre, le conseil municipal tirera alors le bilan de celle-ci et arrêtera le projet de PLU.

Après consultation des acteurs publics (État, région, département et autres), une phase d'enquête publique sera menée par un commissaire enquêteur qui recevra les habitants pendant un mois environ, au premier trimestre 2013.

C'est en juin 2013, après la prise en compte des avis des acteurs publics et des remarques formulées par les habitants, que le conseil municipal procédera à l'approbation définitive du PLU révisé qui sera alors applicable.

**Comment
donner
votre avis ?**

- Sur les registres ouverts à la Maison des projets durant les temps d'exposition et au service de l'Urbanisme réglementaire à l'hôtel de ville
- Par Internet, en adressant un e-mail à l'adresse : revision.plu@mairie-vitry94.fr
- En participant aux échanges habitants-élus qui seront organisés au premier semestre 2012



**La révision
du Plan local
d'urbanisme**

Mars 2012